

Communiqué de presse

NOUS VOULONS UN PRÉFET SANS FAIBLESSE... S'IL AGIT CONTRE LES PUISSANTS.

Les écologistes s'inquiètent de l'attitude adoptée la semaine passée par le Préfet du Loiret, Gérard Moisselin, dont les déclarations sur l'antenne de France-bleu Orléans stigmatisent les étrangers et s'écartent des valeurs républicaines qu'il est chargé de défendre.

Au-delà de l'amalgame inacceptable entre demandeur d'asile et tricheur, M le Préfet aurait déclaré qu'il ne fallait attendre de lui « aucune faiblesse ». Voulait-il dire ainsi qu'il ne s'apitoierait jamais sur le sort des étrangers venus en France rechercher le secours que leur accorde le droit international ? Ce serait inquiétant.

Pour autant, que M le Préfet se rassure, nous n'attendons aucune « faiblesse » de sa part dans l'application des lois de la République, car faire preuve d'humanité n'est certainement pas un signe de faiblesse. Quand bien même les lois concernant les étrangers nous semblent odieuses et menacent de l'être encore plus après la nouvelle réforme que prépare M Besson, nous n'en sommes peut-être pas encore arrivé au point où, tel Jean Moulin, un Préfet s'honore en désobéissant.

D'ailleurs, la loi donne expressément le droit au Préfet de juger de chaque cas en son âme et conscience, sans condamner d'avance et par principe. Nous ne doutons pas que M Moisselin saura si nécessaire accorder le droit de séjour aux étrangers qui fuient une dictature, y compris celui ou celle à propos desquels il n'aurait pas de certitude. La République peut, sans faiblir, accorder le bénéfice du doute aux réfugiés.

À quoi bon, d'ailleurs, être inflexible face au faible si l'on demeure faible face au puissant ?

M le Préfet nous prouvera bien mieux son intransigeance s'il applique « sans faiblesse » les lois qui protègent les salariés contre les patrons, celles qui préservent les générations futures contre la démesure du Conseil général en matière d'aménagement du territoire ou celles qui accordent le droit au logement aux plus défavorisés et notamment aux demandeurs d'asile.

Contre les lobbies, M le Préfet ne manquera pas d'occasion de servir « sans faiblesse » les habitants du Loiret.

Contact :

Dominique Ronceray

5 Chemin des vignes Berault

45730 St Benoît sur Loire

Tél. : 02 38 35 76 56

Port. : 06 32 45 30 74

Mél : dronceray@wanadoo.fr